

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

-----  
Conseil Municipal du mercredi 13 décembre 2023

**Direction Administration Générale – Elections – Services à la Population**  
**N° 17.08.2023.123**

**Objet : Convention de mise à disposition des établissements sportifs de la ville de Cléon aux associations sportives - Autorisation**

**Date de la convocation : 05 décembre 2023**

**Présidence : Frédéric MARCHE**

**Nombre de conseillers en exercice : 27**

**Nombre de présents : 20**

**Nombre de votants : 25**

**PRESENTS :** M. Frédéric MARCHE, Mmes Fabienne TELLIEZ, Mélanie DELACOUR, M. Fabrice BERTHOU, Mme Hawa HAMIDOU, MM. Rachid ARBI, Jean-David HOUNKPATI, Yaya SARR, Guy KIVATA, Mmes Corine PALMENTIER, Monique COLOMBOTTI, Sylvie OMONT, MM. Rosario TARSIA, Philippe LEFEBVRE, Mme Valérie HOULIER, MM. Frédéric LEBALLEUR, Stéphane FAUCHE,  
Mme Sandrine BALEM, Mmes Laëtitia LEFEBVRE, Evelyne LERICHE.

**POUVOIRS :**

Monsieur David BEAUCOUSIN a donné pouvoir à Madame Monique COLOMBOTTI.

Madame Coumba SALL a donné pouvoir à Madame Sylvie OMONT.

Monsieur Infali DABO a donné pouvoir à Monsieur Philippe LEFEBVRE.

Madame Alexandra EMERY a donné pouvoir à Monsieur Jean-David HOUNKPATI.

Monsieur Marc BOURREAU a donné pouvoir à Madame Laëtitia LEFEBVRE.

**ABSENTS :**

Monsieur Ibrahim DEM.

Madame Clélia DEM.

**SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Frédéric LEBALLEUR**

**RAPPORTEUR : Rachid ARBI**

**VU :**

- Le Code Général des Collectivités Territoriales.
- Le Code du Sport et en particulier les articles L100-1 et L100-2 qui précisent d'une part que les activités sportives sont d'intérêt général, et d'autre part que les collectivités territoriales contribuent à la promotion et au développement des activités physiques et sportives.
- L'avis favorable de la commission sports en date du 14 novembre 2023.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Mairie de Cléon

Rue de l'Eglise – 76410 Cléon

Tél : 02 32 96 25 40

[www.ville-cleon.fr](http://www.ville-cleon.fr)



## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :**

Convention de mise à disposition des établissements sportifs de la Ville de Cléon aux associations sportives.

---

**Date de transmission de l'acte :** 18/12/2023

**Date de réception de l'accusé de réception :** 18/12/2023

---

**Numéro de l'acte :** 17-08-2023-123 ( [voir l'acte associé](#) )

**Identifiant unique de l'acte :** 076-217601780-20231213-17-08-2023-123-DE

---

**Date de décision :** 13/12/2023

**Acte transmis par :** Chahinaz FOUGHALI

---

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :** 3. Domaine et patrimoine  
3.3. Locations



- Le projet de convention joint à la présente délibération.

**CONSIDERANT :**

- La volonté de la municipalité de poursuivre une politique sportive visant à encourager la participation des associations sportives à la vie locale.
- La nécessité de garantir une bonne utilisation des bâtiments communaux.
- La nécessité de préciser aux utilisateurs les modalités d'occupation des salles sportives sises au complexe Ostermeyer.

L'Adjoint au Maire en charge des sports et des loisirs souligne l'accompagnement de la Ville auprès des associations sportives, et des partenaires afin d'accueillir au mieux le public Cléonnais.

Pour ces raisons, il convient d'établir une convention qui fixera les conditions d'utilisation des bâtiments. Cette convention sera soumise à la signature de l'ensemble de utilisateurs des établissements sportifs communaux.

Cette convention sera établie pour un an, avec tacite reconduction.

Le Conseil Municipal après délibération, et à l'unanimité des membres présents et représentés.

**APPROUVE** les termes de la convention présentée en annexe.

**AUTORISE** le Maire à signer les conventions à renouveler entre la Ville de Cléon et les associations sportives cléonnaises, ainsi que les partenaires.

Pour copie conforme,

Cléon, le 13 décembre 2023

Le Maire,

Frédéric MARCHE



Publiée sous forme électronique sur le site de la commune le : 18/12/2023

Transmis en Préfecture le : 18/12/2023

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Mairie de Cléon

Rue de l'Eglise – 76410 Cléon

Tél : 02 32 96 25 40

www.ville-cleon.fr

